

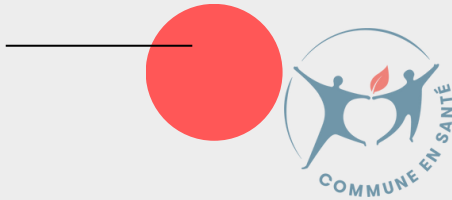


Des projets dynamiques pour votre commune!

Découvrez nos offres de **projets clés en mains** et apportez des solutions concrètes pour un **bien-être collectif durable**.

En mettant l'accent sur l'activité **physique**, la cohésion **sociale**, la santé **psychique** et l'intégration sociale des **seniors**, vous renforcez la santé dans votre commune.

Ces offres résultent d'une collaboration entre la Conférence des directeurs communaux (CDC) en charge de la santé et l'office de la promotion de la santé et de la prévention (OPSP).



Label “Communes en santé”

améliorer la santé de la population en renforçant la prise en compte de la santé dans les compétences et les prestations communales

En résumé

Les mesures de promotion de la santé existantes au niveau local sont répertoriées (état des lieux). Elles sont rendues plus visibles et coordonnées.

Au moins 1 mesure est valorisée ou développée dans chacun des 6 domaines : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail, espaces publics et infrastructures.



Certaines mesures du label peuvent être déposées dans le cadre de l'appel à projets annuel du service de la santé publique !

Quels bénéfices pour la commune?

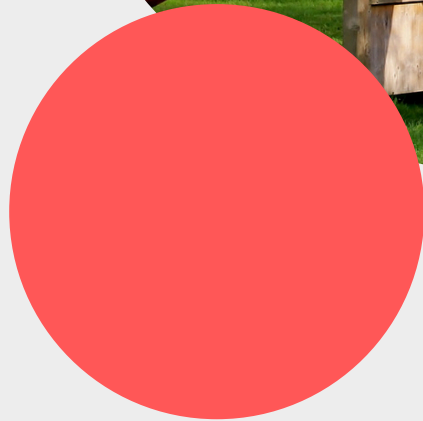
- diffuser une image dynamique grâce au kit de communication, au logo et aux visuels à disposition
- valoriser les actions “santé” auprès de la population
- bénéficier d'un réseau et échanger sur les expériences d'autres communes

Comment procéder ?

- prendre contact avec l'OPSP
- envoyer une intention écrite du Conseil communal (lettre ou mail)
- désigner une personne de référence communale et attribuer les ressources nécessaires
- élaborer ou réviser l'état des lieux lié à la promotion de la santé
- valoriser, maintenir ou réaliser au moins 1 mesure dans chacun des 6 domaines régulièrement
- participer à la rencontre annuelle du label

Le canton offre

- **le label pour 5 ans, avec possibilité de réévaluation**
- **un accompagnement logistique jusqu'à 42 heures par notre mandataire objectif:ne pour élaborer/réviser l'état des lieux, déposer le dossier et participer à la communication sur le label**
- **des modèles d'actions par domaine et de documents en ligne**



ReliÂges

promouvoir l'intégration sociale, la santé physique et mentale des personnes âgées

En résumé

Une démarche participative avec les personnes âgées est menée pour identifier leurs besoins, les éventuels obstacles à leur bien-être et à leur autonomie.

Les offres existantes pour les personnes âgées au niveau local sont répertoriées (état des lieux). Elles sont rendues plus visibles et coordonnées.

Au moins 1 mesure est développée dans le domaine des institutions, activités culturelles et artistiques, activités d'échanges et de rencontres, aménagement du territoire, mobilité, sport et santé publique, commerces.

Quels bénéfices pour la commune?

- mieux connaître les besoins et attentes des personnes âgées en les intégrant au processus
- orienter les politiques publiques de manière générale pour agir localement sur l'environnement de vie
- favoriser l'intégration des seniors dans la communauté, la mobilité et la convivialité

Le canton offre

- un soutien financier de 15'000 francs par commune (dans la limite de 2 communes par an)
- un accompagnement logistique jusqu'à 55 heures par notre mandataire objectif:ne pour l'élaboration du plan d'action communal, l'animation d'un atelier participatif, l'obtention du soutien financier et l'évaluation des mesures
- un catalogue de fiches d'action et des modèles de documents

Comment procéder?

- prendre contact avec l'OPSP
- envoyer une intention écrite du Conseil communal (lettre ou mail)
- désigner une personne de référence communale et attribuer les ressources nécessaires
- élaborer ou réviser l'état des lieux lié à la promotion de la santé
- réaliser au moins 1 mesure dans 1 domaine de manière régulière et pendant 3 ans au minimum
- évaluer l'impact de la/des mesures
- participer à la rencontre annuelle



Offres "IdéeSport"

3 offres d'activités sportives, de divertissement et d'échanges pour les enfants, les jeunes et les familles

En résumé

Les offres permettent de développer les capacités motrices et le plaisir de bouger dès le plus jeune âge.

L'activité physique est également stimulée et les interactions sociales auprès des enfants, des jeunes, des parents et des personnes accompagnantes sont favorisées.

Sous leur casquette de coach sportif et de pair en additions, les compétences des jeunes sont valorisées.

Quels bénéfices pour la commune?

- optimiser l'utilisation des infrastructures communales (salles de sport, etc.) pour promouvoir l'activité physique et les rencontres le week-end en hiver
- valoriser l'intégration et les relations sociales au sein de la communauté
- limiter les rassemblements et le bruit dans les espaces publics en proposant une activité attractive sur place
- s'engager et former des jeunes de la commune grâce au Programme Coaches de la Fondation

Le canton offre

- un soutien financier de 20'000 francs par année et par projet pendant les 3 premières années (max. un projet par région)
- une méthodologie qui a fait ses preuves au niveau national
- un espace d'échanges annuel pour partager les expériences et favoriser les bonnes pratiques



Ces offres sont soutenues également par le Service cantonal des sports et la Fondation IdéeSport



3 offres

MiniMove : 0 à 6 ans

OpenSunday : 6 à 12 ans

MidnightSports : 13 à 17 ans



Pour plus d'informations



site internet

<https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/prevention/Pages/Communes.aspx>



contact

SCSP.OPSP@ne.ch



Lysiane Mariani, cheffe de l'Office de la promotion de la santé
et de la prévention, 032 889 52 19